

CIRCULAIRE DE RENTREE **ECOLE** 2020-2021

Madame, Monsieur, chers parents,

La fin d'année est généralement un moment particulier où nous nous retournons fièrement sur les actions accomplies, passées, sur les découvertes et les apprentissages de nos élèves.

Cette année fut particulière, atypique, après de longues semaines de confinement radical nous avons ré-ouvert les écoles aux parents qui en avaient fait le choix et en même temps nous avons assuré la continuité pédagogique pour ceux qui ne le voulaient pas. Nous avons scolarisé chaque jour tous les élèves qui le demandaient mais en même temps, nous avons limité les groupes à 15. Nous avons souligné l'importance de l'institution scolaire et en même temps valorisé l'instruction à domicile.

Nous avons continué à accueillir les enfants des soignants, des forces de sécurité, des enseignants et en même temps nous nous sommes souciés des décrocheurs, des perdus de vue, des élèves fragiles ou en difficulté. Nous avons scolarisé certains et en même temps n'avons pas abandonné les autres. Nous nous sommes occupés des élèves à la maison en gardant les autres à l'école. Les enseignants ont dû revenir dans leurs classes et ne pouvaient plus en même temps exercer à distance, enseigner et en même temps appliquer un protocole sanitaire de 54 pages. Autonomie de chaque établissement? Oui, mais en même temps si les organisations choisies différaient entre établissements, elles ont été critiquées. Tirillées par des injonctions contradictoires, les équipes ont touché du doigt les limites du « et en même temps ».

Il a fallu construire des scénarios pour concilier l'inconciliable, en imaginant une alternance. Le ministre ne recommandait pas un fonctionnement en demi-journée, mais l'alternance en journée qui ne permettait pas l'enseignement chaque jour pour tous. Une école a accueilli certains niveaux de classe alors qu'une autre a tenté de les accueillir tous. Souplesse était le mot d'ordre. Même avec beaucoup de souplesse un compromis reste un compromis et il a été difficile de contenter tout le monde au risque d'en mécontenter beaucoup...

Il est encore tôt pour une relecture approfondie des effets de cette pandémie, mais nul doute qu'à la lumière de ces événements, les projets à venir seront réfléchis et nourris par ce qui a été vécu par chacun d'entre nous.

Je remercie les équipes éducatives et pédagogiques de l'école de tout le travail effectué durant cette fin d'année scolaire, de leur investissement, de leur professionnalisme et de leur soutien tout au long de cette période.

En cette fin d'année scolaire, je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes vacances d'été, et à l'aube de la prochaine, je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux élèves et leur famille.

Madame, Monsieur, chers parents, je vous prie de croire en mon dévouement et à l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle FELIX
Chef d'Etablissement 1^{er} degré

INFORMATIONS GENERALES

Vous trouverez ci-dessous les renseignements utiles à la prochaine rentrée scolaire.

Les services administratifs de l'école seront fermés à compter du 10 juillet au soir et la réouverture aura lieu le 24 août au matin, date à laquelle vous pourrez reprendre contact si besoin est (cf interlocuteurs) :

Chef d'établissement Ecole : Mme Isabelle Félix

Responsable Maternelle : Mme Isabelle Martin

Accueil – Secrétariat Ecole : Mme Frédérique Mure

Comptabilité : Mme Cécile Mérigneux

Rentrée 2020-2021 : L'organisation pédagogique sera la suivante :

Classe Passerelle	Emilie ROCHET
PS	Isabelle MARTIN
PS/MS	Maud COMBY
MS	Jocelyne CHAZAL
GS/1	Valentine FORGEOIS
GS/2	Marie-Dominique PROTON
CP/1	Sylvie MILLET
CP/2	Françoise VIAL
CE1/1	Nathanaël FONTIMPE
CE1/2	Catherine VIGNON
CE2/1	Géraldine AUCLAIR
CE2/2	Catherine CORNELOUP-HARCZOS
CM1/1	Alexandra DALBIN
CM1/2	Myriam STALARS
CM2/1	Eliane GAUTHIER
CM2/2	Julie PEYROCHE
Dispositif ULIS	Catherine POINTU
Enseignant ASH	Dominique DAVID

L'accueil des nouvelles familles ainsi que celles des enfants entrant au CP se fera le Vendredi 28 août 2020 de 15h30 à 16h30.

Les nouvelles familles pourront alors visiter l'école et rencontrer les enseignants.

La date de la rentrée est fixée

- Classes de **CE1/CE2/CM1/CM2/ULIS** : **Mardi 1^{er} Septembre**
(Selon tableau horaires ci-dessous)
- Classes de **CPHC, Maternelles et CP** : **Rentrée fractionnée**
(Se reporter au mail du secrétariat envoyé les 6 et 7 juillet)

Il y aura une garderie le matin du jour de la rentrée et une étude le soir pour les enfants dont les deux parents travaillent.

LE PREMIER JOUR D'ECOLE, LA CANTINE EST ASSUREE

Fournitures scolaires : La papeterie ainsi que les manuels scolaires sont fournis par l'école. Ils sont compris dans le montant de la scolarité. Vous trouverez, sur le site « <http://www.saintpaulroanne.fr> », rubrique « APEL/fournitures scolaires », la liste du matériel nécessaire à la rentrée pour la classe de votre (vos) enfant(s). Cette année encore, l'APEL propose un achat groupé **jusqu'au 24 juillet**.

1. HORAIRES de CLASSE :

Maternelles	Primaire
8h30-11h30	8h30-11h45/13h45-16h45 (CP/CE1/ULIS)
13h25-16h25	8h15-11h30/13h30-16h30 (CE2/CM1/CM2)

2. GARDERIES-ETUDES SURVEILLEES :

Maternelles	Primaire
7h30- 8h30	7h30- 8h30
11h30-12h15	11h45-12h15
13h15-13h25	13h15-13h45
16h25-18h30	16h45-17h15
	17h00-17h45
	17h45-18h30

La garderie matin et midi est gratuite. **Chaque étude ou garderie du soir est facturée 2€.** La facturation est faite à la fin de chaque mois.

- **Pour les maternelles :**
 - Horaires de garderie : 17h00 à 18h30
- **Pour les primaires :**
 - Horaires d'étude : 17h00 à 17h45
 - Horaires de garderie : 17h45 à 18h30

Quatre études sont proposées en fonction de l'âge (de 17h à 17h45 : 2 €)

Après 17h00, les enfants sont systématiquement envoyés en étude ou à la garderie. **Il n'est pas possible de les récupérer pendant l'étude. Il faut attendre 17h45.**

Tout parent en retard (après 12h15 ou 18h30) devra payer un supplément de 8 euros par jour de retard.

Les devoirs pour les enfants malades, pourront être récupérés **à partir de 17h**. Lorsque les devoirs ne sont pas récupérés, ils sont repris systématiquement par l'enseignant le lendemain matin et remontés en classe.

Toute absence doit être obligatoirement signalée à l'école par téléphone le jour même au 04 77 71 22 87 avant 9h00.

3. REGLEMENT INTERIEUR :

Il est remis à la rentrée à chaque nouvelle famille. Il sera à étudier avec soin et devra être signé par les parents et les élèves. Il est applicable pour toute la scolarité des élèves à l'école Saint-Paul.

Les listes des classes seront affichées le jour de la rentrée, le mardi 1er Septembre.

Extrait du règlement intérieur :

Article 18. REPARTITION DANS LES CLASSES

L'équipe pédagogique veillera à créer dans chaque classe des groupes hétérogènes.

Les décisions de répartition seront prises uniquement par l'équipe pédagogique (chef d'Etablissement et enseignant(e)s). En dernier recours, le chef d'Etablissement détermine la répartition des enseignants et des enfants.

Les répartitions des classes sont des décisions de professionnels qui essaient de prendre en compte au maximum l'intérêt de chacun des enfants de l'école.

Pour les décisions, les enseignants prendront d'abord en compte les problèmes de santé (handicap, maladie, allergie...), le cas d'enfants à parcours scolaire particulier (enfants en difficultés scolaires ou susceptibles de passer un niveau de cycle...).

L'équipe pédagogique essaiera de choisir la meilleure répartition pour les frères, les sœurs.

4. RESTAURANT SCOLAIRE :

Notre prestataire est la **Société SCOLAREST**

Une carte avec un code barre personnel sera distribuée aux nouveaux élèves à la rentrée. Cette carte préalablement créditée, est à présenter obligatoirement pour manger au self. Soyez vigilants, aucune facture « self » ne vous sera envoyée. **En cas de perte de la carte self ou si celle-ci est cassée ou abîmée, elle sera facturée 5€ par le service comptabilité.** Nous vous remercions de veiller à approvisionner régulièrement ce compte/badge, afin de ne pas bloquer le passage à la restauration de votre enfant. Pour les élèves déjà présents dans l'établissement et possédant une carte, il suffira de la réapprovisionner pour la réactiver.

Aucun élève ne pourra prendre le repas au 1^{er} service si sa carte est insuffisamment créditée. A – 20€, le compte est bloqué. Une nouvelle procédure a été mise en place pour la gestion des débits restauration. Des soldes négatifs sont encore trop importants et cela provoque des problèmes de gestion comptable et de restauration.

Montant d'un repas : 5€

Chaque élève dispose d'une carte qui reste à l'école. Cette carte devra être créditée soit par prélèvement, soit par chèque.

Merci de déposer en début d'année scolaire un minimum de 30 €.

**FONCTIONNEMENT : Pour tous : entrée
plat chaud imposé
dessert**

Primaire : 1 salle du CP au CM1 avec système de self

Les CM2 mangent au self du collègue. La carte de cantine leur est remis par l'enseignant avant midi.

Maternelles : 1 salle avec service par des aides-maternelles

Pour les repas occasionnels, il suffit de signaler à l'accueil de l'école, le matin même avant 9 heures, son intention de manger au restaurant scolaire.

Tout repas commandé sera facturé automatiquement.

5. SORTIES : PORTAIL au 7/9 rue Gilbertès

Le portail et la rue sont des lieux qui peuvent présenter des dangers. Nous ne ferons sortir les enfants qu'accompagnés d'un adulte responsable. **Ils pourront sortir seuls si nous disposons d'une autorisation parentale signée.**

6. VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

TOUSSAINT : Du vendredi 16 octobre après la classe au lundi 2 novembre matin

NOËL : Du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier 2021 matin

HIVER : Du vendredi 5 février après la classe au lundi 22 février 2021 matin

WEEK-END DE PÂQUES : Du vendredi 2 avril après la classe au mardi 6 avril 2021 matin

PRINTEMPS : Du vendredi 9 avril après la classe au lundi 26 avril 2021 matin

PONT DE L'ASCENSION : du Mardi 11 Mai après la classe au Lundi 17 Mai matin.

WEEK-END DE LA PENTECÔTE : du Vendredi 21 Mai après la classe au Mardi 25 Mai matin.

FIN DES COURS : le Lundi 5 juillet 2021 après la classe

Mardi 6 Juillet 2021 : Journée pédagogique équipe enseignante

7. DATES IMPORTANTES A RETENIR

- **Réunions de classes :**
 - . **CPHC / PS / CM1 / CM2 :** Mardi 8 Septembre 2020
 - . **MS / GS / CE1 :** Mardi 15 Septembre 2020
 - . **CP / CE2 :** Jeudi 17 Septembre 2020

Vendredi 18 Septembre : Messe de rentrée de l'Enseignement catholique à Lyon en la Cathédrale Saint Jean à 19 heures. (A confirmer début septembre).

- **Photos administratives élèves** (classe et individuelle) :
Ecole : Vendredi 11 Septembre 2020
Dans le cadre des activités de l'Ecole, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées par exemple sous forme de diaporama, journal local, site internet de l'établissement.
- **Portes Ouvertes du groupe scolaire** : Samedi 6 Mars 2021 de 9h à 12h30.
- **Assemblée Générale de l'APEL** : Mardi 13 Octobre 2020 à 19h30
- **Semaine Festival du Livre** : du Lundi 17 Novembre au Vendredi 20 Novembre 2020
Vente aux familles le Jeudi 19/11 et Vendredi 20/11.
- **Fête de l'Ecole** : le Dimanche 4 juillet 2021
- **Week-end des Arts** : du Vendredi 9 au Dimanche 11 Octobre 2020

8. ATTENTION FACTURATION

A compter de la rentrée 2020, afin de faciliter la gestion de notre service comptabilité, les participations concernant :

- La Pastorale en CE/CM de 12€ par élève
- Les Intervenants en CPHC et Maternelles de 35€ par élève (danse, basket, musique...)

seront incluses sur la facture annuelle.